

Fédération des Conseils de Parents d'Elèves
des écoles publiques des Alpes-Maritimes



Dossier de presse

Bilan départemental
de l'opération de pesée des cartables,
automne 2007

FCPE des Alpes-Maritimes – 6, rue de France – 06000 NICE

☎ 04.93.88.50.00

☎ 04.93.87.22.05

<http://www.fcpe06.org>

E. mail : fcpe06@wanadoo.fr

Affiliée à la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves, reconnue d'utilité publique par décret du 7.8.1951

Sommaire

Communiqué de presse : « Bilan départemental de l'opération de pesée des cartables » (04/12/07)

Tableau récapitulatif des pesées sur le département (22/11/07)

Note de la FCPE nationale à l'attention des conseils locaux (octobre 2007)

Note de service du ministère de l'éducation nationale sur le poids des cartables (17/10/95)

Exemple de l'action d'un conseil local : FCPE collège Jean Giono à Nice (octobre-novembre 2007)



Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques des Alpes-Maritimes

Communiqué de presse
Nice, le 04/12/2007

Bilan départemental de l'opération de pesée des cartables, automne 2007

La FCPE a organisé du 8 au 20 octobre une grande campagne nationale de pesée des cartables. Cette action visait à apporter une mesure objective à ce grave problème de santé publique, afin de sensibiliser tous les acteurs du système scolaire à ce problème, et d'avancer vers des solutions concrètes, possibles à mettre en œuvre dès maintenant. Elle a rendu publics les résultats de cette campagne, le 28/11/07 à Paris. Sur la base de 40 000 cartables pesés, dans 52 départements, le poids moyen du cartable est de 7,5 kg, et plus de 80 % des élèves portent un cartable trop lourd (dépassant les 10 % du poids de l'enfant)¹.

Dans le département des Alpes Maritimes, la FCPE a organisé des opérations de pesée des cartables dans 37 établissements (23 collèges et 14 écoles). 3500 cartables ont été pesés, principalement dans les classes de 6^e, 5^e, et CM2.

Les résultats confirment ce que tout le monde savait : les cartables sont trop lourds.

Dans les collèges, le poids moyen des cartables atteint 7 kg, pour des collégiens de 42 kg en moyenne. **9 cartables sur 10 sont trop lourds.**

Dans les écoles, les cartables sont aussi trop lourds, mais dans une moindre mesure. Le poids moyen du cartable est de 4 kg, pour des écoliers pesant en moyenne 34 kg. La moitié des cartables dépassent les 10 % du poids de l'élève.

Bien sûr, il s'agit là de moyennes, et on a de nombreux cas où des élèves portent jusqu'à 30 %, 40 %, voire 50 % de leur poids.

Est-ce que les adultes s'imaginent porter toute la journée, dans les couloirs, les escaliers, un énorme sac de ciment ? Le code du travail interdit le port de fardeaux de plus de 8 kg pour les jeunes travailleuses de 14 ou 15 ans (article R-234-6). Comment admettre que des collégiens de 11 ans portent des cartables de 10 kg, 12 kg, voire 14 kg ?

La campagne menée par la FCPE a eu un premier effet, celle de « bouger » le ministre, qui a organisé une conférence de presse consacrée au poids des cartables, le 24 octobre 2007. Il a reconnu l'ampleur du problème et il a proposé quelques solutions :

- Obtenir des fournisseurs des cartables plus légers à vide
- Livrer un enseignement et un accompagnement de l'enfant dans son apprentissage de la préparation du cartable
- Limiter la liste des fournitures scolaires
- Partager les classeurs sur plusieurs matières
- Obtenir des fournisseurs des manuels plus légers, et divisibles en tomes
- Développer la vidéo-projection dans les classes
- Remplacer certains livres par des outils préparés par les profs sur une plate-forme « collaborative »
- Remplacer à terme l'ensemble des manuels par un seul CD par élève
- Développer les salles de référence (soit pour les classes, soit pour certaines matières) afin d'éviter les déplacements et de stocker le matériel nécessaire
- Demander aux conseils généraux de généraliser l'utilisation des casiers
- Mettre en place les études surveillées au collège
- Mobiliser les établissements pour qu'ils s'emparent de cette question, notamment dans les conseils d'administration des collèges et les conseils d'école.

¹ Les autorités sanitaires et une circulaire de l'éducation nationale (BO du 26/10/1995) recommandent expressément que le poids du cartable ne dépasse pas 10 % du poids de l'enfant.

On peut formuler quelques critiques à ces propositions, et regretter par exemple son refus de voir instituer une norme juridique opposable limitant le poids du cartable à 10 % du poids de l'enfant. On doit rester vigilant sur la mise en place des moyens nécessaires pour avancer concrètement dans les pistes ouvertes par le ministre (reprises pour l'essentiel de revendications de la FCPE). On peut tout de même se féliciter de la prise en compte, pour la première fois, par un ministre, de l'ampleur du problème. Partout, à chaque échelon, la FCPE pourra s'en saisir afin d'avancer concrètement.

Le problème du poids des cartables n'est pas une simple revendication des parents d'élèves, c'est un important problème de santé publique, et l'allègement des cartables doit devenir désormais un objectif partagé par tous les acteurs du système scolaire.

La FCPE demande :

- que la question des fournitures scolaires et des manuels fasse l'objet d'une délibération en conseil d'administration ou en conseil d'école dans les plus brefs délais.
- une réglementation opposable afin que tous les élèves portent un cartable qui n'excède pas 10 % de leur poids.
- la définition d'un programme d'éducation à destination des jeunes collégiens pour leur apprendre à ménager leur dos.
- que tout soit mis en œuvre pour que les élèves ne portent plus les manuels de cours.
- que les éditeurs conjuguent leurs efforts et innovent dans ce domaine².
- que le suivi des mesures soit fait en concertation avec tous les acteurs concernés : enseignants, professionnels de santé, éditeurs, collectivités territoriales permettant ainsi de mettre en place un projet de santé publique de lutte contre le mal de dos.

La FCPE des Alpes-Maritimes va mettre à disposition des conseils locaux et du public un kit de solutions pratiques pour ce problème, reprenant dans le détail l'ensemble des propositions qui peuvent entrer en vigueur dès maintenant. Voir <http://www.fcpe06.org> (rubrique « dossiers documentaires »).

Par ailleurs, forte de la mobilisation massive des parents d'élèves, elle s'adresse à nouveau au Conseil général des Alpes Maritimes, qui est l'un des plus riches de France, afin qu'il prenne en compte, enfin, ce problème. Par delà les solutions « gadget » (annonce à l'automne 2006 de la distribution de clés USB, sans réelle étude préalable, sans accompagnement, et sans suivi), le Conseil général doit s'engager :

- à généraliser l'installation de casiers individuels (qui permettent de limiter le poids des cartables à l'intérieur de l'établissement)
- à fournir le double jeu de manuels scolaires (un livre à la maison, un au collège)
- à améliorer l'équipement des salles afin de pouvoir stocker du matériel de façon cohérente
- à développer l'usage des nouvelles technologies multimédia, en l'accompagnant des efforts de formation nécessaire et en luttant pour ne pas approfondir la fracture numérique.

Certains départements se sont engagés, pourquoi pas les Alpes Maritimes ?

Hervé Andrès

Membre du Conseil d'administration de la FCPE 06

herve.andres@free.fr

² L'éditeur de manuels scolaires Bordas propose une solution, à titre expérimental (sans doute alléché par un nouveau marché émergent ?). A partir du 12 novembre, les enseignants qui le désirent peuvent avoir accès gratuitement aux versions numériques des manuels de sciences de la vie et de la Terre ainsi que de physique-chimie pour les classes de 6e, 5e et 4e. Il leur suffira de s'identifier sur le site Internet de l'éditeur (<http://www.editions-bordas.com/manuelnumerique>) et l'ensemble des pages de ces manuels seront accessibles et pourront faire l'objet en classe d'une vidéoprojection pour dispenser les élèves d'amener leurs ouvrages.

Nom de l'établissement	Nombre d'enfants pesés	Poids des enfants			Poids du cartable			Nb d'enfants avec un cartable trop lourd (+ de 10% de leur poids)	% d'enfants avec un cartable trop lourd (+ de 10% de leur poids)	
		Poids moyen	Poids minimum	Poids maximum	Poids moyen	Poids minimum	Poids maximum			
Collège à Tourette-Levens	87	41	27	68	8	3	12	85	98	1
Collège Carnot à Grasse [6E-5E]	174	45	27	85	7	1	13	151	87	2
Collège de l'Archet à Nice	35							32	91	3
Collège de la Sire à Vence	50		27	58		3	10	48	96	4
Collège de Sospel	55		27	78		4	11	50	91	5
Collège du Parc Impérial à Nice	106	42	23	62	7	3	12	96	91	6
Collège Dufy à Nice	432		30	80		2	13	400	93	7
Collège Eganaude à Biot	60	36	29	43	8	8	9	60	100	8
Collège François Rabelais à l'Escarène [6E-5E, 5 jou	140	38	24	59	7	2	13	131	94	9
Collège International à Valbonne	171	40	26	63	6	3	10	149	87	10
Collège Jean Giono à Nice	325	45	26	80	6	1	14	240	74	11
Collège JH Fabre à Nice	128	42	24	81	7	3	15	108	84	12
Collège La Bourgade à La Trinité	23	43	30	58	7	4	13	20	87	13
Collège les Bréguières à Cagnes / Mer	64	39	23	70	7	1	12	48	75	14
Collège Les Jasmins à Grasse	97		25	68		1	12	83	86	15
Collège Les Mimosas à Mandelieu	43	45	30	76	7	0	11	39	91	16
Collège Niki de St Phalle à Valbonne	372	43	25	79	7	3	15	357	96	17
Collège Paul Arène à Peymeinade	224	42	26	72	7	3	12	206	92	18
Collège Paul Langevin à Carros [5 j., par les parents]	75		23	65		2	15	59	79	19
Collège Pierre Bertone à Antibes	95	47	27	78	7	1	15	86	91	20
Collège Port Lympia à Nice	74	43	28	73	6	1	10	60	81	21
Collège Roland Garros à Nice	52	44	26	78	7	3	10	46	88	22
Collège Simon Wiesenthal à St-Vallier de Thiey	66	40	31	73	7	4	10	59	89	23
Ecole Chalet des Roses à Nice	22		24	54		2	7	12	55	1
Ecole de la Bornala à Nice	40	43	30	62	4	2	5	26	65	2
Ecole de la Plana à La Trinité	16	33	25	45	3	2	7	6	38	3
Ecole de Sospel	37		24	46		2	6	9	24	4
Ecole Dracéa au Plan de Grasse	23		27	53		3	8	14	61	5
Ecole du Port à Nice	34		25	57		2	6	11	32	6
Ecole élémentaire St Jean à La Roquette/Siagne	41	31	25	60	4	1	10	20	49	7
Ecole française à Vintimille	3	30	25	33	3	3	3	1	33	8
Ecole Jean Macé 1 à Nice	16	38	29	49	4	2	6	5	31	9
Ecole Henri Wallon au Plan de Grasse	29		25	62		3	8	25	86	10
Ecole Marius Campagno à Le Tignet	40		26	54		2	8	29	73	11
Ecole St Roch Mixte 1 à Nice [CM2]	14	39	20	56	4	2	7	8	57	12
Ecole St Roch Mixte 2 à Nice [toute l'école]	164	27	17	61	3	1	8	101	62	13
Ecole Terra Amata à Nice [CP-CM2]	73	31	20	62	4	2	7	37	51	14
Total	3500	39	17	85	6	0	15	2917	83	

TOT MOY MIN MAX MOY MIN MAX TOT MOY

SOUS-TOTAL COLLEGES

2948	42	23	85	7	0	15	2613	89
-------------	-----------	-----------	-----------	----------	----------	-----------	-------------	-----------

SOUS-TOTAL ECOLES

552	34	17	62	4	1	10	304	55
------------	-----------	-----------	-----------	----------	----------	-----------	------------	-----------

Commentaires

Ces données "brutes" incluent des pesées de classes non prévues initialement : 4e et 3e, voire petites classes à l'école élémentaire. Le problème est crucial chez les collégiens de 6e et de 5e, surtout chez les demi-pensionnaires. Dans ces catégories, le poids moyen du cartable est plutôt de 20 à 30 % du poids de l'élève.

Les cases non remplies correspondent à des données indisponibles pour le moment, qui n'affectent pas les données d'ensemble.

Par souci de rapidité, les moyennes ci-dessus ne sont pas pondérées, mais ça n'a pas d'importance vu la faible variance des données concernées.



Note d'information

A l'attention des conseils locaux.

Ci-dessous, quelques axes de réflexion pour les prochains conseils d'école ou d'administration afin que des solutions soit envisagées pour que la question des cartables trop lourds soit résolue à la rentrée 2008.

Réflexion à mener tout au long de l'année	<p>Ceci ne concerne pas seulement le premier conseil d'école ou d'administration car la réflexion doit se poursuivre tout au long de l'année.</p> <p>Aborder la question à partir des résultats de la pesée qui sont des données objectives et qui font force de preuves: Si la pesée a eu lieu s'appuyer sur les résultats, sinon s'appuyer sur les résultats départementaux ou nationaux.</p>
Quel cadre pour les discussions les CA ou les CESC ?	<p>Lors du premier CA, trouver le cadre de discussion : le conseil d'administration ou encore les CESC ? Etre attentif à ce que le CESC se réunisse assez régulièrement pour cela.</p> <p>Néanmoins certains points ne pourront être abordé qu'en CA.</p>
Fournitures scolaires	<ul style="list-style-type: none">- Proposer de faire un point vers le mois de février pour voir ce que les enfants ont réellement utilisés. (Les cahiers seront-ils effectivement utilisés en entier à la fin de l'année ?).- Une concertation entre parents et enseignants pour l'achat de matériel scolaire adéquat et cohérent qui ne soit pas redondant d'une matière à l'autre. Aborder la question de la taille des cahiers. Y a-t-il une réelle nécessité d'utiliser des grands et gros cahiers ? Possibilité d'utiliser les classeurs souples? Quelles les matières peuvent se regrouper ?- Quelle utilisation pour les manuels scolaires en classe ? Les élèves en ont-ils besoin ? A quoi leurs servent-ils en classe?- Organisation personnelle du travail de l'élève. La méthodologie fait partie intégrante des thèmes qui devront être abordée chaque début d'année scolaire par tous les enseignants. Qu'en est-il de l'heure de vie de classe dans les établissements ?

Manuels scolaires	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un bilan de l'utilisation de la ligne A2 du budget concernant l'achat de manuels scolaires ? - Quelles matières doivent être renouvelées ? - Etat des manuels ? Périodicité des renouvellements ? Pertinence d'un double jeu de livres ou non ? Le double jeu aurait-il permis que le renouvellement soit plus tardif ? - La ligne budgétaire est-elle suffisante ?
Emploi du temps et occupation des salles.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'heure de classe par jour ? Quelle répartition des disciplines sur la journée ? - Les locaux permettent-ils que les sixièmes et cinquièmes aient une classe qui leur soit dédiée ? - Certaines matières peuvent-elles avoir une salle de classe particulière à l'instar des « labo de langues ? »
Médecins et infirmiers scolaires	<ul style="list-style-type: none"> - Le ministre a reconnu que ce problème était un problème de santé publique, les médecins et les infirmiers scolaires doivent donc également intervenir. - Quel rôle pour le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté ? Quelle action doit-il définir en direction des élèves ?
Professeurs d'éducation physique	<ul style="list-style-type: none"> - Quel enseignement des connaissances théoriques et pratiques en sciences et vie de la terre et en éducation physique et sportive ? - Comment définir d'un programme d'éducation à destination des jeunes collégiens pour leur apprendre à ménager leur dos
Mobilier ergonomique	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement du conseil général dans l'achat d'un minimum de mobilier ergonomique (en vue du remplacement progressif de l'existant) permettant l'apprentissage d'une position assise équilibrée.
Contrôle de l'efficacité des mesures prises	<ul style="list-style-type: none"> - Les mesures locales prises pour réduire le poids des cartables devront être contrôlées par l'établissement à chaque rentrée scolaire. Comment l'organiser ? - Pesée d'un cartable standard ? - Un cadre réservé sur le carnet de liaison peut-il renseigné par la médecine scolaire (à titre indicatif) ?

Poids des cartables

Texte adressé aux recteurs, aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, aux chefs d'établissement

■ Des interventions nombreuses émanant de parlementaires, de parents d'élèves et d'enseignants, soulignent régulièrement le problème posé par le poids excessif des cartables transportés chaque jour par certains élèves de collège, notamment ceux qui entrent en sixième, ainsi que les incidences éventuelles de ce transport sur leur santé.

Ces interventions paraissent en grande partie justifiées. Aussi les membres de la communauté éducative doivent se sentir concernés par ce problème et ont un rôle à jouer, dans ce domaine, chacun en fonction de ses responsabilités. À titre d'exemples, les modalités concrètes suivantes peuvent être envisagées :

- les enseignants peuvent veiller à limiter leurs demandes en matière de fournitures scolaires, notamment en évaluant à la fin de chaque année (ou trimestre) les ouvrages et fournitures qui ont effectivement été utilisés ;
- les professeurs principaux peuvent apprendre aux élèves à remplir chaque jour leur cartable en fonction des impératifs de leur emploi du temps ;
- les professeurs d'éducation physique et sportive, dans le cadre de leur enseignement, peu-

vent dispenser une formation visant à inciter les élèves à limiter dans la vie courante les sollicitations de la colonne vertébrale en adoptant les gestes et postures appropriés ;

- les médecins et les infirmiers responsables conseillers techniques auprès des recteurs et des inspecteurs d'académie sont invités à susciter des actions de prévention et d'éducation à la santé, en sensibilisant les personnels à cette question.

Enfin, il convient de rappeler que le chef d'établissement et les représentants des partenaires intéressés à la vie des élèves peuvent, lors du conseil d'administration, examiner les solutions pratiques à mettre en œuvre, le cas échéant, pour aboutir à une réduction du poids des cartables (qui ne devrait pas dépasser 10 % du poids moyen des élèves) ; on peut citer comme exemple la mise à disposition des élèves de casiers individuels fermant à clé.

Je souhaite que les chefs d'établissement accordent une particulière attention à la mise en œuvre des recommandations ci-dessus.

Pour le ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur, de la recherche
et de l'insertion professionnelle
et par délégation,

Le directeur des lycées et collèges
Alain BOISSINOT



La Lettre

des parents d'élèves du collège Jean Giono



Octobre 2007

Les cartables sont trop lourds, mais il y a des solutions !

La semaine dernière (15 et 16 octobre), avec l'accord de M. le Principal du collège, nous avons organisé une pesée des cartables des élèves du collège. Cette action s'inscrivait dans le cadre d'une grande campagne lancée par la FCPE au niveau national. Le but était de sensibiliser tous les acteurs concernés (pouvoirs publics, éditeurs, fournisseurs scolaires, administration, professeurs, parents et élèves) et d'arriver à une mesure objective du problème.

Selon la norme conseillée par les autorités sanitaires et scolaires, le poids du cartable ne devrait pas dépasser 10 % du poids de l'élève. **Pour un enfant qui pèse 40 kg, le cartable ne devrait pas dépasser 4 kg.**

L'opération de pesée des cartables s'inscrit dans la continuité de l'action que nous menons depuis des années, et qui a fait l'objet, en fin d'année dernière, d'une réelle prise en compte de la part de la direction du collège, qui a mis en place certaines actions afin de réduire le poids des cartables.

Nous sommes en train d'analyser les résultats sur le collège Jean Giono, et nous vous informerons sur les suites de l'opération.

D'ores et déjà, nous pouvons vous donner les informations suivantes :

- Nous avons pesé 325 cartables sur les 2 jours. Seuls les élèves volontaires ont participé, en majorité des classes de 6^e et de 5^e.
- Une très grande majorité excède les 10 %. Les cartables sont en général trop lourds.
- C'est en particulier le cas des demi-pensionnaires (mais aussi de certains externes).
- Le problème est plus important pour les 6^e et les 5^e, qui sont plus petits, et ont souvent des cartables plus lourds que les 4^e et les 3^e !
- Mais le problème est aussi réel pour certains 4^e et 3^e.
- Certains cartables sont **BEAUCOUP TROP LOURDS** : 40 cartables pèsent plus de 9 kg (pour des élèves d'une quarantaine de kg), et 5 cartables pèsent plus de 11 kg, et 3 plus de 12 kg.

Un cartable de 12 kg, pour un élève de 40 kg, c'est comme un sac de ciment de 25 kg pour un adulte. Toute la journée, dans les escaliers !

Le problème des cartables trop lourds est un vrai problème de santé publique.

Quelles sont les solutions ?

Chacun doit mettre du sien pour gagner des kilos :

- **Les pouvoirs publics** doivent encadrer plus strictement le poids des cartables, en donnant à la norme maximale de 10 % un caractère obligatoire. Les budgets de l'éducation doivent être augmentés afin de permettre le **double jeu de manuels scolaires** (un livre à la maison, l'autre au collège), et développer les solutions alternatives (nouvelles technologies). Certains conseils généraux financent le double jeu de manuels scolaires. **Pourquoi pas celui des Alpes-Maritimes ?** Les collégiens du département doivent avoir le même traitement que ceux de la Drôme ou de la Seine-Maritime !
- Les **casiers** sont une bonne solution partielle. Quand ils sont bien utilisés, ils permettent de limiter réellement le poids des cartables pendant toute la journée au collège. Mais ils ne règlent pas le problème du poids du cartable durant le trajet entre la maison et le collège.
- Les **éditeurs** pourraient limiter le poids des ouvrages en les scindant en différents chapitres, séparables.

- **L'organisation du collège** devrait être améliorée, dans la mesure du possible : affectation d'une salle par professeur ou par classe. Dans certaines matières, les professeurs ne changent pas de salle, et peuvent avoir en stock les livres nécessaires. Pour les classes de 6^e, on pourrait aussi limiter leurs déplacements en leur affectant une salle en priorité (avec un jeu de livres en permanence). Ces solutions nécessitent une aide du Conseil général.
- Dans la mesure du possible, et selon les instructions pédagogiques, les **emplois du temps** pourraient limiter le nombre de matières différentes dans une seule journée.
- Les **listes de fournitures** par matières devraient intégrer le souci de la réduction du poids des cartables, en se limitant au strict nécessaire. Est-ce qu'un cahier de 200 pages est vraiment nécessaire ? Pourquoi pas plusieurs petits cahiers que l'on prend au fur et à mesure ? Pourquoi ne pas regrouper les feuilles nécessaires correspondant à la journée dans une seule chemise, à ventiler dans les différents classeurs à la maison ?
- Pourquoi ne pas prendre **un livre pour deux élèves** ? Cette solution est déjà organisée par certains professeurs. Pourquoi ne pas la généraliser ?
- Les **élèves** doivent **apprendre à mieux préparer leur cartable**, et à ne prendre que le strict nécessaire. Dans une même classe de 6^e, on peut trouver 2 demi-pensionnaires, ayant le même emploi du temps, qui portent, respectivement, un cartable de 12 kg, et un cartable de 4 kg. Pourquoi une telle différence ? Les enfants doivent apprendre à ne pas prendre des affaires inutiles, et à gérer leurs devoirs en fonction du matériel nécessaire. Les parents peuvent les aider, ainsi que les professeurs.
- Les **parents** d'élèves doivent également vérifier que leur enfant n'apporte réellement que le nécessaire. **L'achat des fournitures**, surtout en début d'année, devrait prendre en compte la préoccupation de limiter le poids du cartable (plutôt que suivre la mode). Déjà, le choix du cartable lui-même devrait intégrer ce souci. On trouve des cartables de 400 g à 1,5 kg à vide ! Les **industriels** devraient fabriquer des fournitures scolaires plus légères.

Il existe encore d'autres solutions. N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions. Si chacun y met du sien, les cartables peuvent être moins lourds !

En appuyant l'action de la FCPE, vous pouvez obtenir dans le département ce qui a été obtenu ailleurs !

Soyez délégué des parents d'élèves au conseil de classe

Avant le 8 novembre, nous devons désigner les délégués des parents d'élèves dans les différents conseils de classe. Il s'agit d'un rôle important : celui de représenter tous les parents de la classe, et de rendre compte ensuite aux parents, par un bref résumé du conseil de classe. C'est facile, ça prend peu de temps (3 conseils par an), et nous pouvons vous aider.

Dans certaines classes, nous n'avons pas encore de délégué des parents :

6^e5, 6^e6, 6^e7, toutes les classes de 5^e, 4^e3, 4^e4, 4^e6, 3^e2, 3^e3, 3^e6, 3^e7, UPI.

Si votre enfant est dans une de ces classes, vous pouvez vous proposer comme délégué. Contactez-nous !

Contactez-nous AVANT LE 7 NOVEMBRE 2007 :

Association des parents d'élèves FCPE

Collège Jean Giono,

2 rue Ricolfi, 06300 Nice.

Boîte aux lettres FCPE à l'entrée du collège.

Tél. : 09.52.49.70.49 (appel local) ou 06.87.26.41.00.

Adresse email : fcpe.giono@voila.fr

Blog : <http://fcpe.giono.over-blog.com>

A l'approche du conseil de classe, vous pouvez nous contacter pour faire part à votre délégué FCPE des problèmes de la classe de votre enfant, de vos préoccupations de parent. La FCPE réunit tous les parents d'élèves sans exclusive, et défend les principes de gratuité, de laïcité, et du droit à l'enseignement de bonne qualité pour tous. Plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons peser et être écoutés dans les instances de l'éducation nationale. Nous travaillons avec la direction du collège, dans l'intérêt exclusif des élèves.

Suite aux élections du 12 octobre, 4 représentants FCPE ont été élus au **Conseil d'administration**.

Voici la liste : Sandrine Odet (3^e1), Hervé Andrès (4^e5), Marie-Claude Jourdan (6^e3) et Chantal Baudoin (4^e1). Les suppléants sont : Nathalie Bailleul (4^e1), Véronique Nicolino (6^e2 et 3^e5), Fafa Serpaggi (6^e1 et 4^e5), Paulette Michelet (3^e5), Marie Dalle (6^e4), Sylvie Bocchini (4^e7), Jeanine Costamagna (6^e2), Corinne Courant (6^e4), et Véronique Nadal (4^e2).

Les délégués FCPE au **Conseil de discipline** sont : Chantal Baudoin (4^e1), Véronique Nicolino (6^e2 et 3^e5), et (suppléante) Muriel Gualtieri (4^e1).



Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques des Alpes-Maritimes

Conseil local collège Jean Giono,
2, rue Humbert Ricolfi
06300 Nice

Boîte aux lettres FCPE à l'entrée du collège.
Tél. : 09.52.49.70.49 (appel local) ou 06.87.26.41.00.
Adresse email : fcpe.giono@voila.fr
Blog : <http://fcpe.giono.over-blog.com>

Conseil d'administration du collège, 15/11/07

Bilan chiffré de l'opération de pesée des cartables au collège Jean Giono

Dates : 15 et 16/10/07

Horaires : 7h40-8h, 8h40-9h, 9h40-10h, 13h-13h30.

Lieu : sas d'entrée du collège

Ont participé : 8 parents FCPE + 2 parents FIPE

Déroulement de l'opération :

1. Pesée de l'élève AVEC son cartable
2. Pesée de l'élève SANS son cartable
3. Calcul du poids du cartable
4. Report des résultats dans un tableau récapitulatif
5. Remise du résultat à l'élève avec un document explicatif

Les pesées étaient anonymes et sur la base du volontariat.

Un premier bilan « à chaud », montrant l'ampleur du problème et listant de nombreuses solutions, a été diffusé à tous les parents d'élèves du collège avant les vacances de la Toussaint (*Lettre des parents d'élèves FCPE du collège Jean Giono*, octobre 2007, disponible sur notre blog : <http://fcpe.giono.over-blog.com/album-1069590.html>).

Résultats :

	global	6E	5E	4E	3E	UPI	demi-pens	externes	garçons	filles
Cartables pesés	325	138	69	46	27	7	88	136	223	102
Cartables trop lourds (> 10% du poids de l'élève)	238	115	49	31	12	1	75	84	158	80
Taux global de cartables trop lourds	73%	83%	71%	67%	44%	14%	85%	62%	71%	78%
Poids moyen des élèves	44	40	43	52	58	54	44	44	45	43
Poids moyen des cartables	6,1	6,3	5,7	6,1	6,0	4,0	7,1	5,2	6,1	6,1
Excédent moyen	1,6	2,3	1,4	0,9	0,2	-1,4	2,6	0,8	1,6	1,8
Poids max des élèves	80	72	62	80	75	66	75	72	80	72
Poids max des cartables	14,0	11,0	14,0	9,5	12,0	7,0	14,0	11,0	14,0	11,0
Excédent max	10,7	7,5	10,7	5,6	6,4	1,0	10,7	7,5	10,7	6,5
Poids min des élèves	26	26	32	34	44	38	28	26	26	29
Poids min des cartables	1,0	1,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,0	1,0	1,0
Excédent min	-4,4	-2,4	-3,4	-4,4	-3,7	-4,0	-2,9	-3,9	-4,4	-2,9

NB : L'information demi-pensionnaire / externe n'a pas toujours été recueillie.

Remarques :

Les instructions des autorités sanitaires et de l'éducation nationale recommandent que le poids du cartable ne dépasse pas 10 % du poids de l'enfant. On a donc évalué les résultats en fonction de cet objectif. Un cartable est dit « trop lourd » quand il dépasse 10 % du poids de l'enfant (habillement inclus).

Dans les interprétations qui suivent, on se base sur les données recueillies lors des pesées. La représentativité de notre échantillon (325 pesées sur 660 élèves) est sans doute assez bonne pour tirer quelques conclusions. Toutefois, on observe que les garçons se sont plus facilement livrés au jeu que les filles. Et d'autre part, on peut se demander si les élèves ayant un cartable « lourd » se sont plus mobilisés que les autres (se sentant plus concernés) ou au contraire, ont plus rechigné à faire la queue à l'entrée du collège.

Des erreurs de saisie sont toujours possibles, mais on partira de l'idée qu'elles s'annulent.

1. Les cartables sont trop lourds.



3 cartables sur 4 (73 %) excèdent les 10 %.

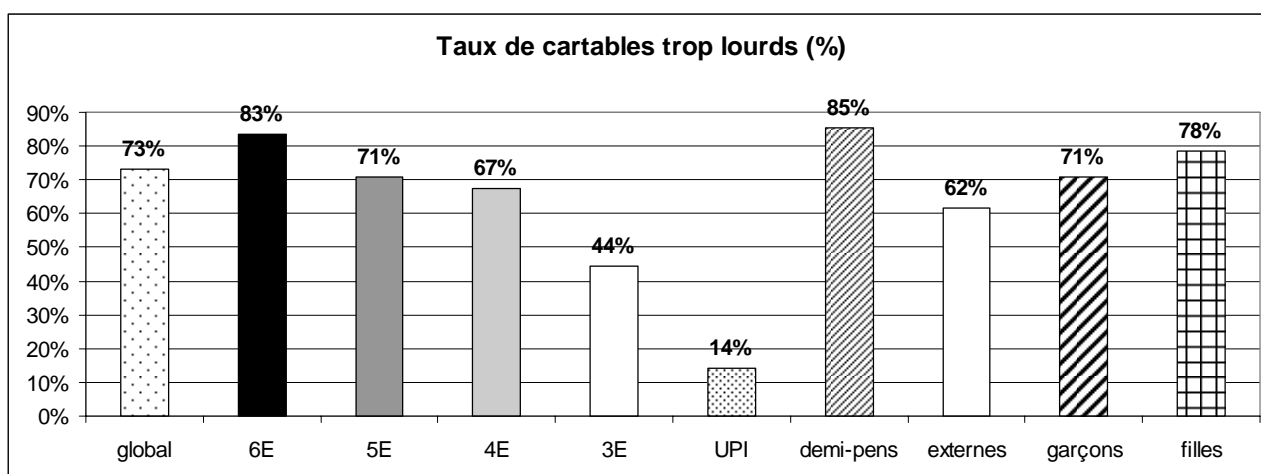
En moyenne, les élèves pèsent 44 kg, et les cartables pèsent 6 kg, donc, en moyenne, 1,6 kg de trop.

2. La situation au collège Jean Giono est un peu meilleure que la moyenne des Alpes-Maritimes.

Sur le département, 23 collèges au moins ont participé à l'opération menée par la FCPE. Les premiers résultats (basés sur 3000 pesées) montrent un poids moyen du cartable de 7 kg (soit 1 kg de plus qu'à Giono), et que le cartable est trop lourd pour 88 % des collégiens (contre 73 % à Giono).

Cette différence constitue donc peut-être **un premier résultat appréciable** de la démarche engagée dès le printemps dernier, suite aux démarches de la FCPE, relayée et concertée avec M. le Principal et certains professeurs.

3. Le problème est général, mais touche particulièrement les 6^e et les demi-pensionnaires.



Graph. 1.

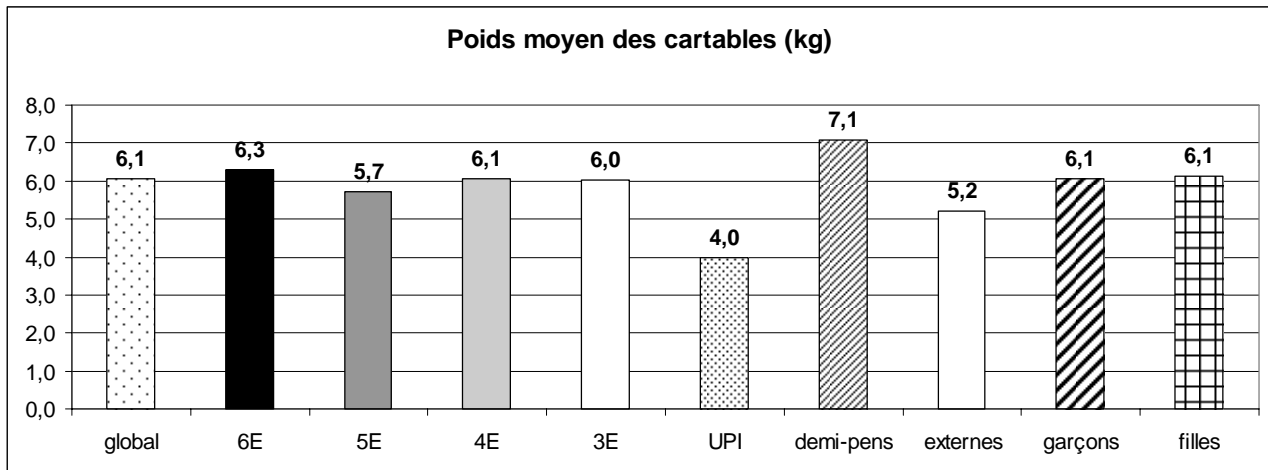
2 catégories sont à plus de 80 % de cartables trop lourds : les 6^e et les demi-pensionnaires. Mais les cartables sont également trop lourds chez une majorité d'externes, et dans tous les niveaux sauf la 3^e.

Le taux faible de cartables trop lourds chez les UPI (sachant que les effectifs sont limités : 7 cartables pesés, 1 seul trop lourd) montre bien l'effet de la logique d'organisation différente pour ces classes, notamment le fait d'avoir une salle attitrée.

Le taux de cartables trop lourds décroît régulièrement au fur et à mesure des classes (de 83 % en 6^e à 44 % en 3^e), mais ce n'est pas dû à la baisse du poids des cartables, mais à l'augmentation du poids de l'enfant (graph. 2 et 3).

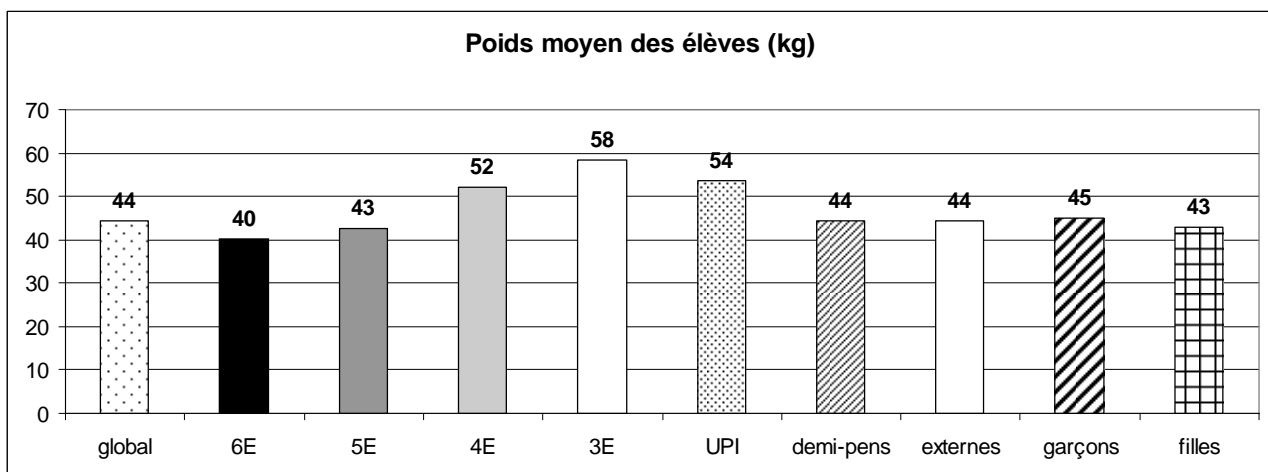
Le cartable reste pratiquement aussi lourd (autour de 6 kg) durant tout le parcours au collège. Sauf pour les UPI (4 kg).

De même, si le taux de cartables trop lourds est plus important pour les filles que pour les garçons, ce n'est pas dû au poids du cartable, mais au poids de l'enfant. Les garçons sont légèrement plus lourds que les filles (du moins, dans notre échantillon d'élèves ayant accepté de monter sur la balance).



Graph. 2.

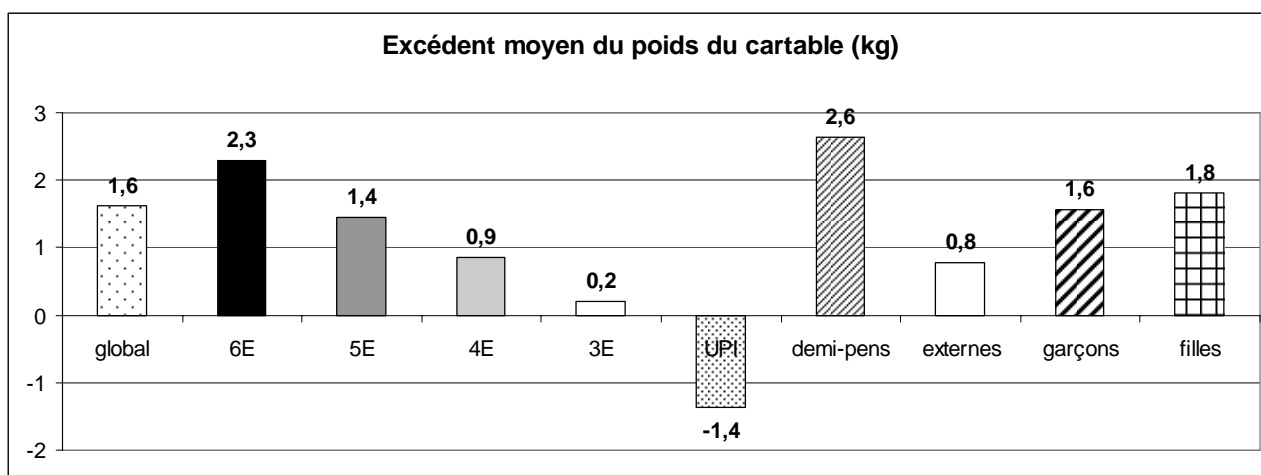
Notons que le cartable moyen des demi-pensionnaires est supérieur de 2 kg à celui des externes. C'est logique (et sans doute *en partie* inévitable).



Graph. 3.

Le problème est donc général, pour tous les niveaux de classe, mais il touche en particulier les 6^e (et les 5^e dans une moindre mesure) et les demi-pensionnaires.

Ne pouvant souhaiter une augmentation du poids des élèves (autre problème de santé publique), c'est bien le poids des cartables qu'il faut réduire.

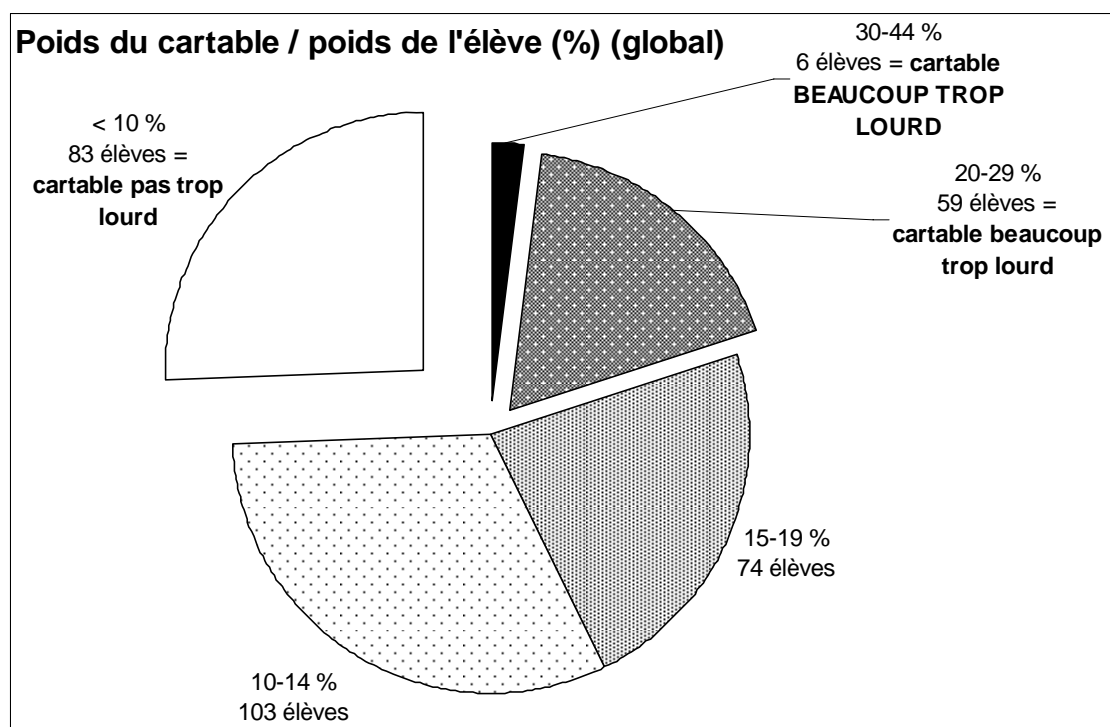


Graph. 4.

Le cartable d'un élève de 6^e pèse en moyenne 2,3 kg de trop. Pour un élève de 5^e, l'excédent moyen est de 1,4 kg. Pour un élève de 4^e, l'excédent est encore de 900 g.

4. Certains cartables sont BEAUCOUP trop lourds

Si un quart des cartables ne sont pas trop lourds (moins de 10 % du poids de l'élève, comment se répartissent les autres ? Les cartables sont-ils légèrement trop lourds, ou beaucoup trop lourds ?



Graph. 5.

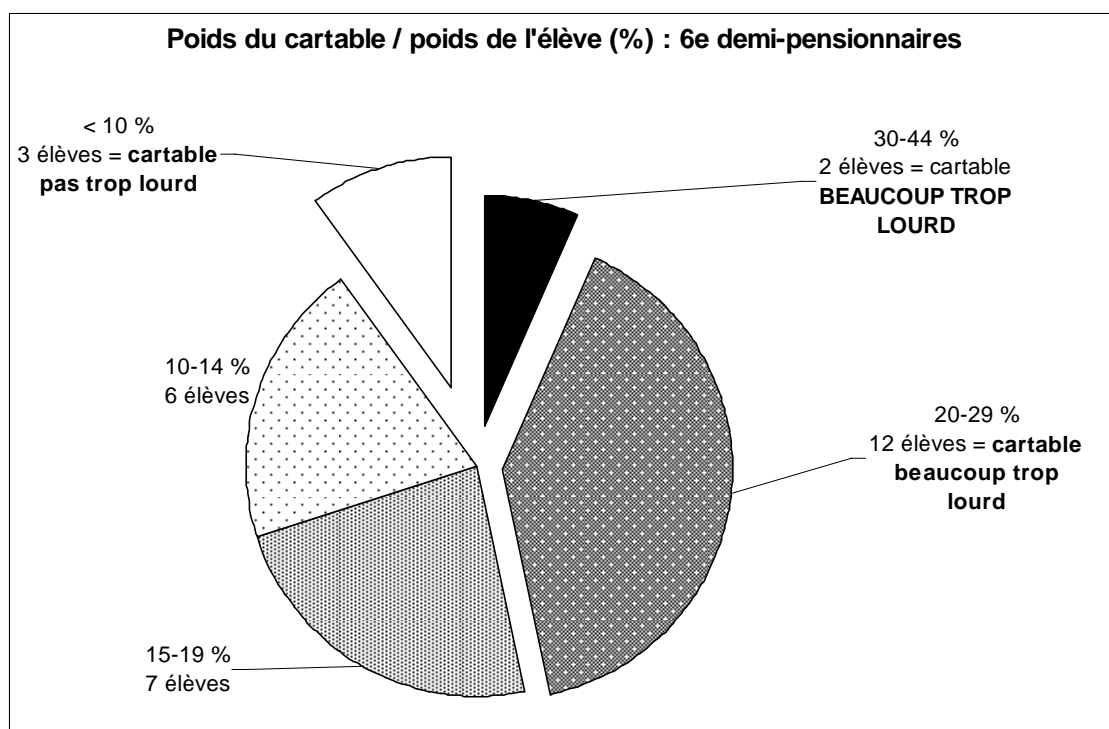
Pour un autre quart des élèves (parts les plus foncées du graph.5 ci-dessus), le cartable est BEAUCOUP trop lourd (c'est-à-dire, plus de 20 % du poids de l'enfant, voire 30 % dans certains cas).

16 cartables pèsent plus de 10 kg. Et **1 cartable pèse même 14 kg**, pour un **enfant de 33 kg** (élève de 5^e), soit **44 %** de son poids !

Ainsi, pour ce quart d'élèves particulièrement affectés par le poids des cartables (20 % ou plus du poids de leur corps), soit 65 élèves, le cartable pèse en moyenne 9 kg, pour un poids moyen de l'élève de 37 kg.

Pour un adulte, cela reviendrait à porter un sac de ciment toute la journée, dans les couloirs, les escaliers, etc.

Ce problème de cartables BEAUCOUP trop lourd est encore plus important pour les élèves de 6^e, demi-pensionnaires. Presque la moitié de cette catégorie porte un cartable de plus 20 % de leur poids (graph.6, ci-dessous).



Graph. 5.

6. Pourquoi les cartables sont-ils trop lourds ?

Notre enquête ne donne pas de réponse sur ce point. L'organisation de l'opération ne permettait pas de décomposer le poids du cartable et d'identifier les éléments constitutifs du surpoids.

On peut toutefois, à partir des données générales disponibles sur la question (de nombreuses études approfondies ont été menées en France ces dernières années), avancer quelques facteurs qui contribuent tous au poids (excessif) des cartables :

- Pour deux élèves d'une même classe, ayant les mêmes cours dans la même journée, on peut trouver des différences de poids importantes. Donc les élèves ne gèrent pas tous de la même façon leur cartable. Certains y mettent plus de choses que d'autres. Il y a peut-être des choses inutiles. D'où l'importance d'apprendre à bien préparer son cartable.
- Les manuels scolaires contribuent évidemment au surpoids. Pourquoi ne pas généraliser autant que possible le double jeu de manuels (un à la maison, l'autre en classe), ou la projection sur écran en classe, ou encore la solution de « un livre pour deux élèves » (à tour de rôle ou en fonction des matières) ?
- La question du poids des cartables est-elle prise en compte au moment de l'élaboration de la liste des fournitures scolaires ? Les fournitures demandées sont-elles vraiment nécessaires et vraiment utilisées ?
- Le poids intrinsèque des fournitures scolaire est en cause. Un grand cahier à spirale métallique pèse 50 g. de plus que le même cahier sans spirale. Le poids des cartables à vide peut sans doute varier du simple au triple.
- La quantité et la qualité des fournitures sont également concernées. Pourquoi prendre plusieurs gros classeurs plutôt qu'un seul, souple, ou mieux, une pochette avec les feuilles nécessaires pour la journée ? Pourquoi ne pas prendre un cahier de brouillon unique ?
- Les emplois du temps, certes déjà extrêmement complexes à organiser, pourraient-ils intégrer l'objectif de limiter le poids des cartables, en évitant la multiplication de matières différentes et nécessitant beaucoup de fournitures dans une même journée ?

7. Rôle des casiers

Depuis 2 ans, le collège est équipé de casiers, permettant le stockage temporaire et individuel du matériel scolaire, pour les demi-pensionnaires de 6^e, 5^e, et 4^e (depuis cette année). L'opération de pesée des cartables n'a pas permis d'évaluer cet outil. Mais lors des pesées de 13h, quelques demi-pensionnaires sont venus avec des cartables légers, nous expliquant que le gros de leurs affaires était dans le casier.

Cet outil est assurément important, car s'il est bien utilisé, il limite le poids du cartable pour les trajets intra-établissement. Il ne résout néanmoins pas le problème pour les trajets entre le domicile et le collège.

8. Conclusion. Quelles solutions ?

Suite à la campagne nationale de pesée des cartables menée cet automne par la FCPE, le ministre de l'éducation nationale, dans une conférence de presse le 24/10/07 (disponible à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid5704/conference-de-presse-poids-du-cartable.html>) a proposé de nombreuses pistes de solutions :

- Obtenir des fournisseurs des cartables plus légers à vide
- Enseigner et accompagner l'enfant dans la préparation du cartable
- Limiter la liste des fournitures scolaires
- Partager les classeurs sur plusieurs matières
- Obtenir des fournisseurs des manuels plus légers, et divisibles en tomes
- Développer la vidéo-projection dans les classes
- Remplacer certains livres par des outils préparés par les profs sur une plate-forme collaborative
- Remplacer à terme l'ensemble des manuels par un seul CD par élève
- Développer les salles de référence (soit pour les classes, soit pour certaines matières) afin d'éviter les déplacements et de stocker le matériel nécessaire
- Demander aux conseils généraux de généraliser l'utilisation des casiers
- Mettre en place les études surveillées au collège
- Mobiliser les établissements pour qu'ils s'emparent de cette question, notamment dans les conseils d'administration.

Par ailleurs, l'éditeur de manuels scolaires Bordas propose une solution, à titre expérimental. A partir du 12 novembre, les enseignants qui le désirent peuvent avoir accès gratuitement aux versions numériques des manuels de sciences de la vie et de la Terre ainsi que de physique-chimie pour les classes de 6e, 5e et 4e. Il leur suffira de s'identifier sur le site Internet de l'éditeur (<http://www.editions-bordas.com/manuelnumerique>) et l'ensemble des pages de ces manuels seront accessibles et pourront faire l'objet en classe d'une vidéoprojection pour dispenser les élèves d'amener leurs ouvrages.

L'objectif du présent document n'est pas de détailler les solutions à ce problème, qui sont nombreuses, réelles, et qui impliquent l'engagement respectif de tous les acteurs du système éducatif. Cf. notre document précédent (*Lettre des parents d'élèves FCPE du collège Jean Giono*, octobre 2007, disponible sur notre blog : <http://fcpe.giono.over-blog.com/album-1069590.html>).

Nous voulons juste souligner que face à ce problème de santé publique, la réduction du poids des cartables ne doit pas être une simple revendication des parents d'élèves, mais un objectif partagé par tous (pouvoirs publics, administration, direction du collège, professeurs, élèves et parents).

Chacun a une part de solution entre ses mains.

C'est pourquoi, dans la continuité de ce qui a été commencé l'an dernier, nous proposons que le CA constitue une commission consacrée à cette question, selon un cadre à définir (commission hygiène et sécurité, commission permanente, conseil pédagogique, ...) afin de mettre en œuvre un suivi et d'arriver à réduire réellement le poids des cartables au collège Jean Giono.